

# Secteur d'information sur les sols (SIS) ANCIENNE USINE A GAZ

## Description de l'établissement

---

Nom : ANCIENNE USINE A GAZ  
Adresse(s) : RUE PAUL MICHEL  
Commune(s) : GAILLON (27275)  
Activités : J - Sidérurgie, métallurgie, coke  
Description : Non renseignée

## Conclusions de l'administration sur l'état des sols

---

Date de dernière mise à jour des informations : 17/07/2025

Terrain répertorié en Secteur d'information sur les sols (SIS)

Identifiant : SSP00069650101

Ancien identifiant SIS : 27SIS11592

Commune(s) : GAILLON (27275)

Description<sup>1</sup> : Au regard de l'activité historique et des constats du diagnostic, en cas de changement d'usage, il convient de s'assurer de la compatibilité des milieux avec les usages projetés.

### POUR RAPPEL :

L'article L. 125-7 du code de l'environnement prévoit que lorsqu'un terrain situé en secteur d'information sur les sols fait l'objet d'un contrat de vente ou de location, le vendeur ou le bailleur du terrain est tenu d'en informer par écrit l'acquéreur ou le locataire. Il communique les informations rendues publiques par l'État. L'acte de vente ou de location atteste de l'accomplissement de cette formalité.

En application des articles L. 556-2 et R. 556-2 du code de l'environnement et R. 43116 et R. 442-8-1 du code de l'urbanisme, sur un terrain répertorié en secteur d'information sur les sols, le maître d'ouvrage fournit dans le dossier de demande de permis de construire ou d'aménager une attestation garantissant la réalisation d'une étude de sols et de sa prise en compte dans la conception du projet de construction ou de lotissement. La présence de cette attestation (ATTES-ALUR) dans le dossier de demande de permis de construire ou d'aménager est vérifiée par le service urbanisme de la collectivité compétente.

Cette étude de sols comprend un diagnostic et un plan de gestion en découlant. Le plan de gestion définit les mesures de gestion permettant d'assurer la compatibilité entre l'état du site et l'usage futur souhaité au regard de l'efficacité des techniques de réhabilitation ainsi que du bilan des coûts et des avantages de la réhabilitation au regard des usages considérés.

Documents associés<sup>2</sup> : Non renseigné

# Synthèse de l'action de l'administration

---

Date de dernière mise à jour des informations : 17/07/2025

Enjeux et environnement : Ce terrain, d'une superficie d'environ 2900 m<sup>2</sup> est situé dans les faubourgs Est de Gaillon.

Commune(s) : Il a accueilli de 1900 à 1956, une usine fabriquant du gaz à partir de la distillation de la houille.

GAILLON (27275)

Description<sup>3</sup> : Gaz de France a hiérarchisé ses actions sur les 467 sites d'anciennes usines à gaz qu'il gère répartis sur l'ensemble du territoire. La méthodologie a consisté à hiérarchiser les sites en fonction de leur sensibilité vis à vis de l'environnement (usage du site, vulnérabilité des eaux souterraines et superficielles, présence et type de population sur le site,...). L'application de cette méthode a abouti à l'établissement de cinq classes de priorité pour lesquelles les engagements de Gaz de France ont fait l'objet d'un protocole d'accord relatif à la maîtrise et au suivi de la réhabilitation des anciens terrains d'usines à gaz entre le Ministère de l'Environnement et Gaz de France signé le 25 avril 1996.

Le site de Gaillon est en classe 4 du protocole. De ce fait, c'est un site dont la sensibilité vis-à-vis de l'homme, des eaux souterraines et superficielles est très faible.

Conformément aux engagements du protocole, et dans le cadre d'un projet de réaménagement interne pour les besoins d'EDF et de Gaz de France, ce site a fait l'objet d'un diagnostic approfondi en octobre 1994. L'ensemble de l'étude a consisté à effectuer des recherches historiques et documentaires, à rechercher des ouvrages enterrés, à évaluer l'impact du site sur les ressources locales en eaux (eaux souterraines et superficielles), à caractériser le sol superficiel pour évaluer les risques de contact direct et ceux liés à d'éventuelles émanations gazeuses et à caractériser le sol en profondeur.

Ce diagnostic, effectué par un bureau d'études à la demande de Gaz de France, a montré l'existence de deux cuves à goudron et de plusieurs zones souillées par des HAP et ferrocyanures. Gaz de France a entrepris la neutralisation de ces cuves en 1995-1996 et l'excavation des terres souillées ( élimination de 457 tonnes de matériaux souillés et de matériaux inertes).

L'analyse des eaux de la nappe au moyen de 3 piézomètres a mis en évidence la présence dans les eaux souterraines de sous-produits issus de l'activité gazière. Cependant, la nappe, n'étant pas exploitée pour l'alimentation en eau potable, ne présente donc pas de risques pour la santé humaine.

En conséquence, en l'état actuel du site, aucune autre action n'est envisagée.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

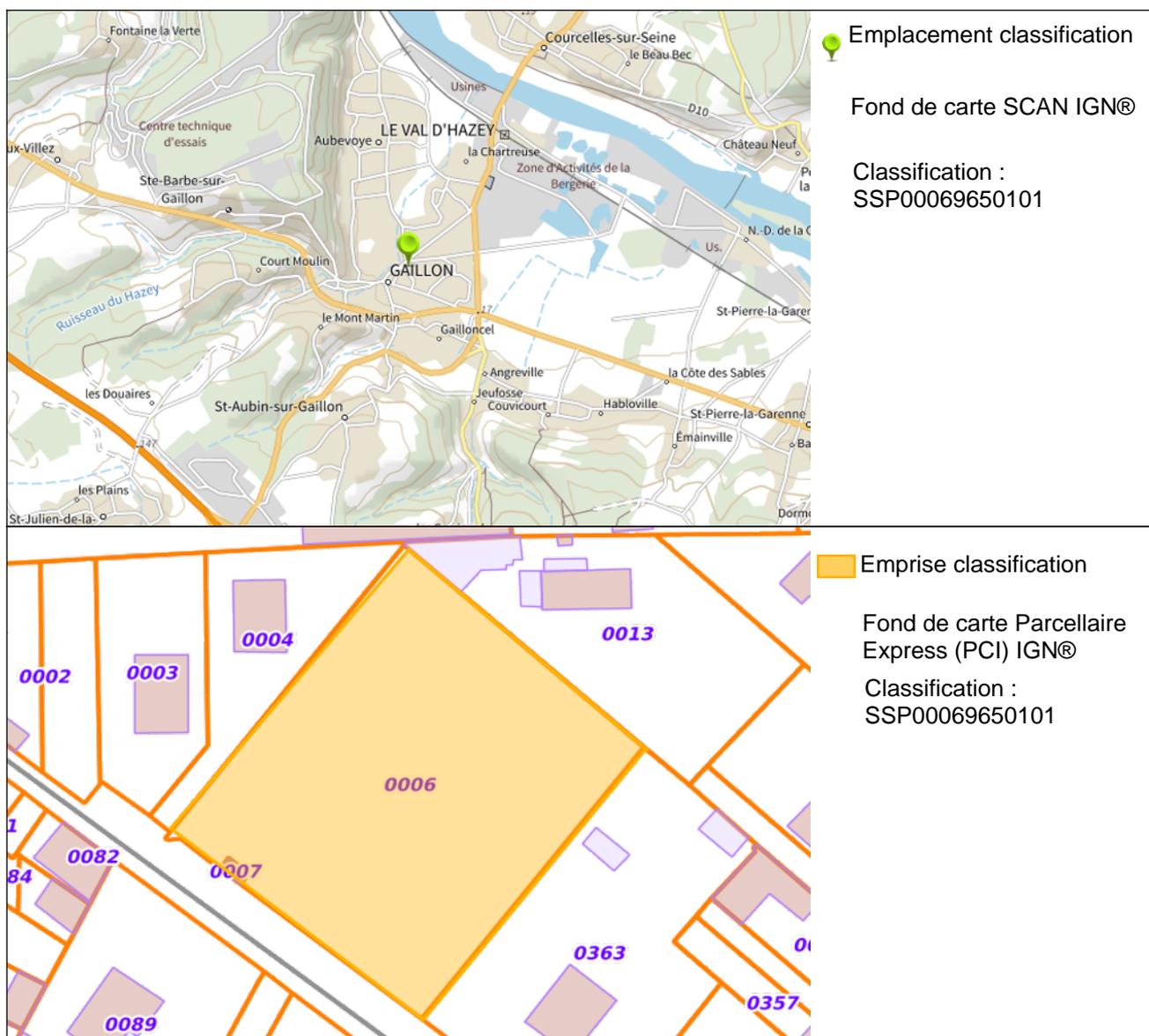
Documents associés : Non renseigné

# Géolocalisation

Parcelles concernées par le Secteur d'information sur les sols (SIS)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
GAILLON	1	AI	0006	27
GAILLON	1	AI	0007	27

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde  
RGF93 / Lambert-93  
(EPSG:2154) :

Long. : 578834.6641134806, Lat. : 6897032.750604199

Superficie estimée :

2462 m<sup>2</sup>

- 1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement ([www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr))
- 2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
- 3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.